



# RESPIR

des professionnels de terrain répartis  
sur 9 bassins ASH

<b>Circonscription AVESNES – VALENCIENNES ASH</b>	<b>Florent NAVELLIER* Avesnes</b> respir-avesnes@liste.ac-lille.fr <b>Frédérique GAPSKI* Valenciennes</b> respir-valenciennes@liste.ac-lille.fr
<b>Circonscription DOUAI - CAMBRAI ASH</b>	<b>Vincent PAMART* Douai</b> respir-douai@liste.ac-lille.fr <b>Pascal SILVAIN* Cambrai</b> respir-cambrai@liste.ac-lille.fr
<b>Circonscription DUNKERQUE – Lille 2 ASH</b>	<b>Armelle LECONTE* Lille 2 Hazebrouck-Bailleul</b> respir-lille2@liste.ac-lille.fr <b>Estelle OBEIN* Dunkerque</b> respir-dunkerque@liste.ac-lille.fr
<b>Circonscription LILLE 1- Lille 3 ASH</b>	<b>Isabelle GYLBERT* Lille 1</b> respir-lille1@liste.ac-lille.fr <b>Nicolas COPPIN* Lille 3</b> respir-lille3@liste.ac-lille.fr
<b>Circonscription ROUBAIX – TOURCOING ASH</b>	<b>Isabelle LECHEVALIER*</b> respir-roubaix-tourcoing@liste.ac-lille.fr

\*Coordonnateurs des réseaux

### Service départemental de l'école inclusive (SDEI)

Lille ASH- DSDEN de Lille  
[ce.0592785g@ac-lille.fr](mailto:ce.0592785g@ac-lille.fr)

Le réseau bénéficie de l'appui du service de médecine scolaire  
départementale et du Centre Ressources Autisme



Version juin 2020

« Tous les enfants partagent la  
capacité d'apprendre et de  
progresser. »

LOI n° 2013-595 du 8 juillet 2013  
d'orientation et de programmation  
pour la refondation de l'école  
de la République

Un réseau qui conforte les engagements  
académiques, départementaux et nationaux :

### Projet académique 2018-2021

Axe 1 - LA REUSSITE DE TOUS : Déjouer les déterminismes pour  
permettre à tous de réussir.

Mieux accueillir les élèves à besoins éducatifs particuliers, en  
grande difficulté scolaire ou en situation de handicap.

### Cadre départemental d'action ASH 2018-2023 Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés

- ✓ prioriser l'inclusion individuelle dans le second degré  
comme dans le premier degré en accompagnant et en formant  
les personnels et les équipes, individuellement et  
collectivement
- ✓ partager par tous les acteurs éducatifs la notion  
d'éducabilité
- ✓ sécuriser les parcours des élèves en situation de  
handicap de l'école maternelle au lycée

### Stratégie Nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018-2022

Garantir la scolarisation effective des enfants et des jeunes



Source : City of Ottawa (2015) Equity & Inclusion Lens Handbook, City for All Women Initiative



Un réseau au service des équipes  
pédagogiques des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés

# RESPIR

Réseau d'Enseignants Spécialisés  
Pour une Inclusion Réussie



## LES OBJECTIFS DU RESEAU

- Soutenir et accompagner la scolarisation d'élèves **sur le champ des troubles du spectre de l'autisme** **ou** **confrontés à des difficultés majeures d'expression relationnelle et comportementale**
- Améliorer les conditions d'accueil et d'inclusion en milieu scolaire
- Outiller les équipes, élaborer des ressources

## A QUI S'ADRESSE LE RESEAU ?

A tout établissement scolaire du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré



Flashez ce QR Code pour accéder au site



## COMMENT FONCTIONNE LE RESEAU ?

- 1) Vous êtes un **professionnel de l'Éducation Nationale**, les **adaptations** que vous avez mises en place n'apparaissent pas suffisantes pour répondre aux besoins de l'élève.
- 2) Vous avez fait appel aux **acteurs de proximité** : pôle ressources de la circonscription (enseignant spécialisé de votre établissement, Psy EN, conseiller pédagogique)
- 3) La situation demeure complexe et vous avez besoin de l'appui du réseau.  
**Envoyez un mail depuis votre adresse académique au coordonnateur RESPIR de votre bassin avec vos coordonnées téléphoniques et vos disponibilités pour être joint.**
- 4) Dans la semaine, **prise de contact** du coordonnateur : recueil téléphonique de données.
- 5) Un membre du réseau :
  - **Rencontre** l'enseignant
  - Réalise une **observation** en classe
  - **Accompagne** dans l'élaboration des adaptations et des pratiques facilitantes répondant aux besoins de l'élève.



**Ecouter, rassurer, accompagner les membres de l'équipe éducative.**

**Valoriser** les pratiques efficaces déjà mises en œuvre.

**Inform**er et apporter des éléments de connaissance des répercussions des spécificités de l'élève sur les apprentissages.

**Proposer** des aménagements pédagogiques et matériels adaptés aux besoins de l'élève.

**Mutualiser** des outils, des références, des ressources.

**Avez-vous pensé :**

- à consulter :



**Des ressources sur Cap école inclusive** accessibles via la création d'un compte sur le site Canopé

<https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive.html>

- aux formations dédiées à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers :

- Formation de circonscription ou FEE Formation en établissement,
- PAF - Plan Académique de Formation,
- MIN - Module d'Initiative Nationale,
- CAPPEI - Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive

L'ensemble des informations sur le plan de formation est accessible via l'Espace académique dans l'onglet « Ecole Inclusive ».